

Bilan d'activité

APCLO

ASSOCIATION pour la PROTECTION des
CHATS LIBRES d'ORLEANS



2023



Adresse postale:
44 avenue Roger Secrétain
45 100 ORLEANS

Site internet: <https://apclo.fr/>
E-mail: apclo@hotmail.fr

Refuge ouvert sans rendez-vous le samedi de
15h 00 à 18h 00 pour les adoptions
et du lundi au vendredi sur rendez-vous



L'APCLO à l'heure du bilan

Voilà déjà 24 années
d'activité au secours des
chats errants



Au 31 décembre 2023, l'association compte 457 adhérents contre 473 l'an dernier.

Le nombre d'adhérents continue donc de chuter. Aux explications avancées en 2022 s'ajoute le nombre de personnes confrontées à un problème de chats errants sur Orléans auxquelles il est difficile de solliciter une adhésion puisqu'elles s'adressent à l'association via la mairie et que les prestations sont financées par la mairie.

Sur l'année 2023, **650 chats ont transité par nos locaux** :

- ⇒ 34 étaient déjà identifiés au nom de l'association .
- ⇒ 611 chats et chatons non identifiés furent identifiés au nom de l'association pour être relâchés ou proposés à l'adoption
- ⇒ 5 chats étaient identifiés au nom d'un tiers.



571 ont quittés nos locaux :

- 227 devenus chats libres,
- 177 chats adultes ou grands chatons, ont été adoptés dont 13 chats libres,
- 148 chatons ont été adoptés,
- 4 chats ont été placés en famille d'accueil permanent frais de nourriture et vétérinaires à la charge de l'association pour certains,
- 7 chats ont été repris par leur propriétaire,
- 8 chats, une fois soignés, sont repartis d'où ils venaient.



Sur l'année 2023 ont été réalisés :

- => 328 identifications
- => 148 castrations
- => 161 ovariectomies ou ovariohystérectomies
- => 268 tests leucose /sida
- => 461 vaccins typhus /coryza
- => 130 actes de chirurgie dont certains très lourds (chirurgie osseuse)
- => 108 actes d'investigations
- => 65 euthanasies

Concernant les euthanasies, pour la première fois nous avons dû euthanasier à notre grand regret sur décision de la mairie et des services de la DDPP, douze chats tous atteints de teigne et sauvages, justifiant un refus net et catégorique de la municipalité de les relâcher sur son territoire, ce pour des raisons d'hygiène publique.

Comme explicité ci-dessous l'association est liée à la mairie d'Orléans par une convention, qui dans ce genre d'affaire, laisse fort peu de marge de manœuvre...Nous n'avions donc pour ces chats aucune solution.

Néanmoins trois chats en provenance de cette même colonie ont pu être soignés et placés, deux apprivoisés et un sauvage pris en charge par l'une de nos bénévoles. Ce genre d'avatar est d'une grande violence. Nous avons fait ce que nous pouvions en sauvant trois chats sur quinze ...



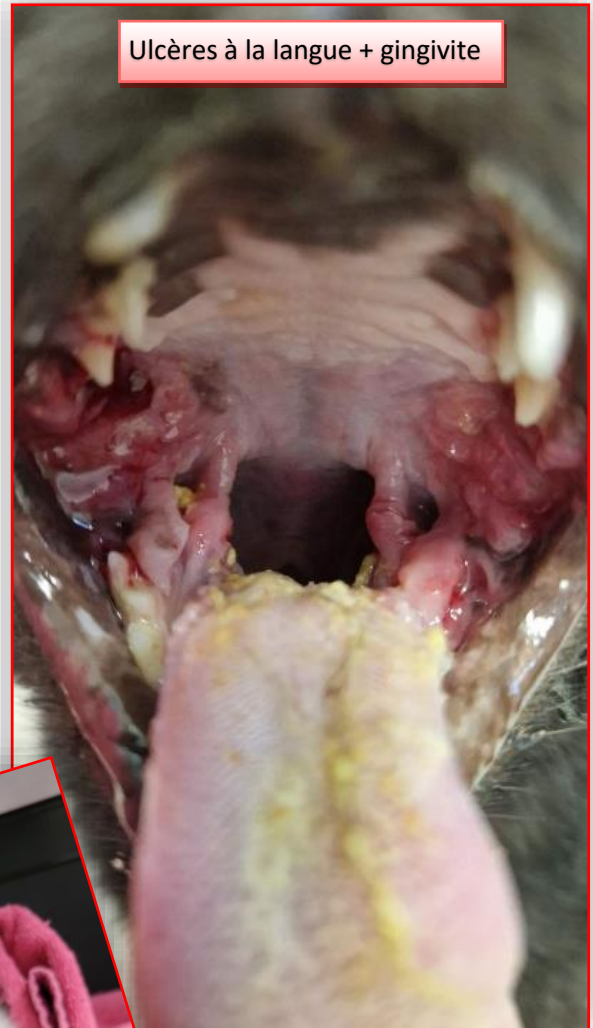


CEUX QUE L'ON N'A PAS PU SAUVER

Cancer des oreilles

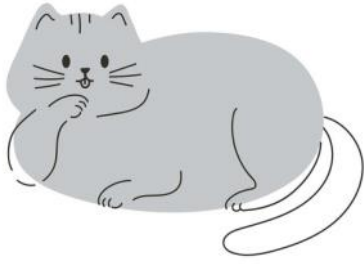


Ulcères à la langue + gingivite



Cancer au niveau des yeux





CEUX QUE L'ON A PU SAUVER MAIS QUE L'ON A DU RELACHER ... Car sauvages et/ou aucune solution

=> Chats relâchés : 4 mascottes sur la place du château à Meung Sur Loire:



=> Chats relâchés sur la propriété privée de la présidente, proche d'Orléans (environ 10 chats en 2023)



=> Chats relâchés, rue sous les saints à Orléans (campagne trappage avec environ 15 chats)



=> Chats relâchés secteur Ingré (campagne trappage avec environ 20 chats)



Modules avec les chats dedans



Chats après ouverture des modules

=> Chats relâchés secteur Orléans la Source au niveau de l'ancienne T17 (campagne trappage avec environ 10 chats)

=> Chats relâchés à la cité Queyriaux à Orléans (campagne trappage avec environ 20 chats)



CEUX QUE L'ON A PU SAUVER ET QUI ONT ÉTÉ ADOPTÉS ...

Choupinou: certainement tombé d'une fenêtre, souffrant de plusieurs fractures des phalanges (pose de plusieurs broches)



Cabosse: renversé par une voiture sous les yeux d'une bénévole, souffrant d'une disjonction mandibulaire (pose d'un cerclage),



Tougris: chat placé en accueil, retrouvé dans un jardin avec le fémur « en bouillie » (pose d'une broche)



Deux autres chats, ci-dessous, sauvés et mis à l'adoption





LES MIGNONNERIES...



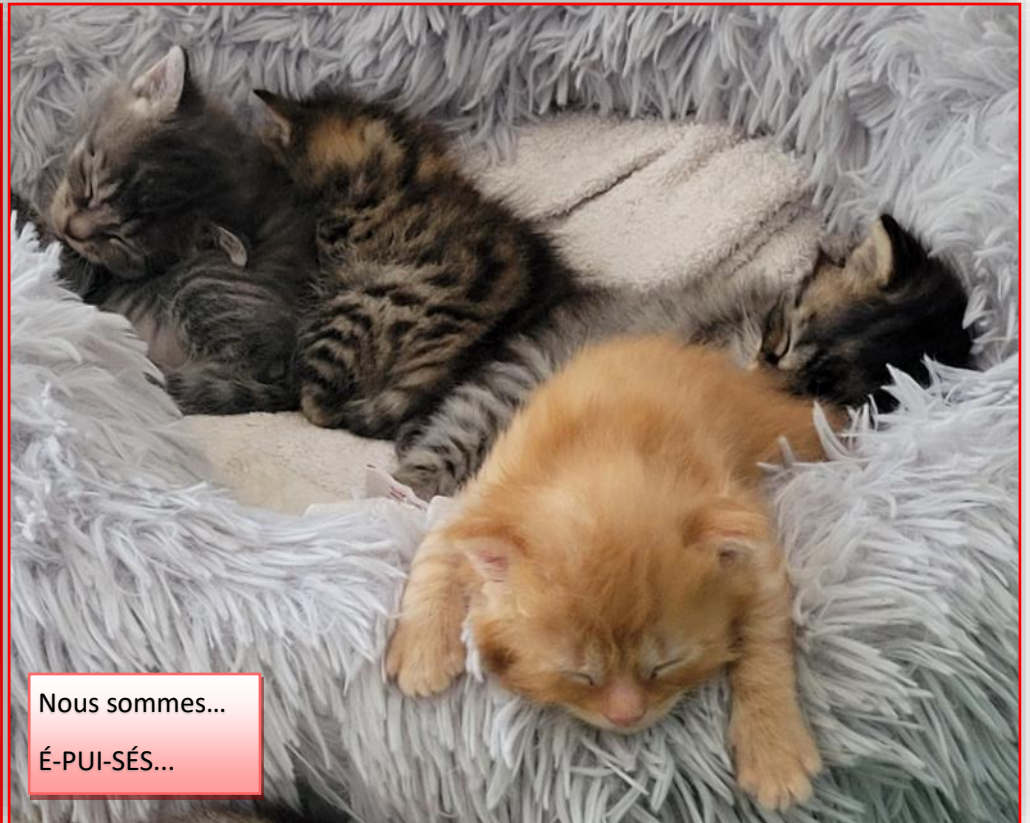
Petite minette arrivée enceinte, a accouché le lendemain.
La maman et les bébés ont été adoptés..



C'est ici la maternité??



Même des chats de race passent
chez nous.



Nous sommes...
É-PUISÉS...



Le meilleur box du refuge.. Radiateur à coté du dodo..



Pourquoi mettre un dodo ?



Vive le hamac...



On me fait travailler... vous vous rendez compte!



SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS NOS LOCAUX...

=> **Nos Infirmeries** : pour les chats qui ont besoins d'être isolés.

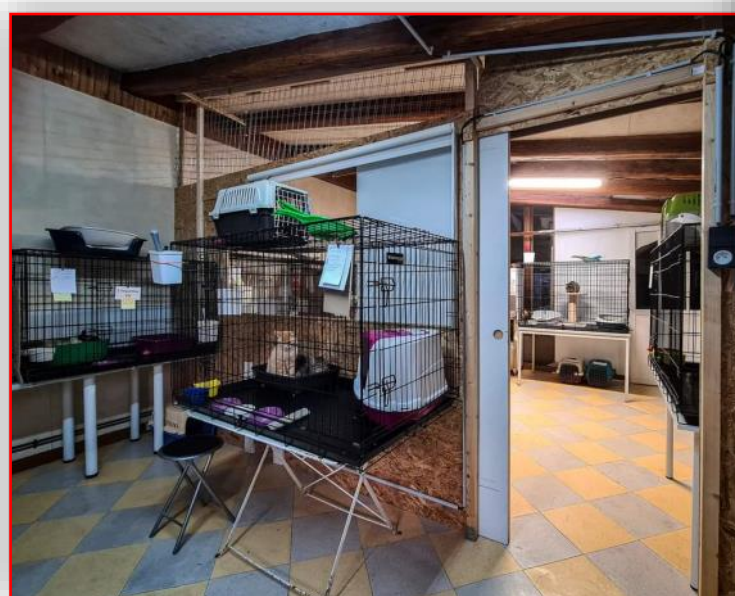
Infirmierie 1 où l'on installe les chats en modules avant passage chez le vétérinaire.



Infirmieries 2 et 3 où l'on installe les chats en modules et/ou en cages pour soin.



Infirmières 4 et 5 où l'on installe les chats en cages ou en liberté pour soins, et /ou ayant besoin d'être isolés.



Refuge bis pour chats en cages (quarantaine) avant l'entrée au refuge pour adoption.



Petite cour pour le lavage du matériel.



HISTOIRE DE STANLEY ET PALMYRE



Commençons par Stanley ...

Stanley est né d'une fratrie de trois chatons, dont la mère apprivoisée avait trouvé refuge à la chapelle St Mesmin, dans la chaufferie de la maison d'une dame de 90 ans pour mettre bas. La maman bien apprivoisée avait été attrapée facilement et pour ses chatons déjà bien grands le piège de capture a dû être nécessaire.

Après un passage en quarantaine, ce petit monde intégra le refuge puisqu' il nous était impossible de les remettre chez la vieille dame. La maman que nous avons appelé Sidonie tellement mignonne a été adoptée rapidement quant aux chatons vu leur âge, il fallait faire un grand travail de socialisation, pour pouvoir les caresser plus facilement, ils ont ensuite été installés dans un grand box sans avoir à courir derrière pour les manipuler.

Et maintenant Palmyre.....

Palmyre né d'une fratrie de cinq chatons, dont la mère apprivoisée avait mis bas dans un jardin à St Pryvé St Mesmin. Tout ce petit monde après un passage en quarantaine intégra aussi le refuge dans une grande pièce. Idem la maman fut adoptée rapidement, et sur ces cinq chatons tous n'étaient pas vraiment familiers, à nous de faire le travail afin de leur donner confiance en l'humain.

Donc nous décidons de les installer en grand box à coté de Palmyre et ses frères. Les panneaux de ces boxes ont des grandes mailles et quand ce sont des jeunes chats ils passent au travers. Quelques jours ont été nécessaires pour que les chats fassent connaissance à travers le grillage et au fil des jours ils ont commencé à passer à travers les mailles. Aucune bagarre observée, et il nous était impossible de les installer ailleurs. La rencontre des deux fratries se faisait sans encombres. Chacun avait leurs affinités et tour à tour certains étaient adoptés. Seuls sont restés Stanley et Palmyre un peu plus sur la réserve mais fusionnels, ils n'intéressaient pas grand monde du fait de leur timidité. Par le bouche-à-oreille via une bénévole du refuge, une visite était prévue, nous avions peu d'espoir, mais la personne était bien déterminée à les prendre tous les deux. Contrats d'adoption faits les voilà partis pour de nouvelles aventures. Après un petit temps d'adaptation où ils se sont cachés, ils ont pris leurs marques dans leur nouveau foyer et sont devenus très câlins. Ce que nous retenons de cette belle double adoption, c'est que si choisir ces jeunes chats nés dehors et sauvageons était un vrai défi, celui-ci a été réussi grâce à la patience des adoptants qui leur ont laissé le temps de venir vers eux surtout avec de jeunes enfants.



ENTENTES AVEC LES MUNICIPALITES



AVEC LA MUNICIPALITE D'ORLEANS,

La mairie sollicite l'association pour signer une convention avec engagement réciproque.

Cette convention permet la prise en charge financière des identifications et stérilisations de tous les chats capturés sur le territoire de la commune, qu'ils soient adoptés ou relâchés, qu'ils soient adultes ou « chatons ». Les demandes concernant les chats errants sur le territoire de la commune d'Orléans sont prioritaires. En sus l'association a le devoir moral de faire le maximum pour honorer les demandes émanant de la mairie et de répondre à celles émanant de résidents orléanais via les différents moyens de communication.

Suite à l'appel d'offre concernant cette convention, la clinique de La Cigogne a eu le marché jusqu'en février 2023; de mars 2023 à novembre 2023 le marché était attribué à Vet for cats à Saint Denis en Val et à partir de décembre 2023, c'est de nouveau la Cigogne.

L'enveloppe financière accordée est de 38000 €, sans obligation de l'honorer entièrement, le reliquat restant au profit de la municipalité.

La subvention de fonctionnement annuelle est de 10000 €.



AVEC LA MUNICIPALITE DE MEUNG SUR LOIRE,

Rien n'a changé sur le principe d'un engagement moral réciproque, sans qu'aucun document écrit ne soit signé.

L'association a reçu pour 2023 une subvention de 650 €.

MANIFESTATIONS



Pas de rentrée en fête en 2023: compte tenu des températures extérieures très élevées

Pas de salon du chat en 2023: ne se fait plus à Orléans

DIVERSES OPERATIONS « CADDIES », toujours fructueuses, permettant notamment d'assurer le nourrissage des chats libres sans protecteurs.

Visite d'enfants au refuge: en juillet 2023 par un centre aéré.

Visite de personnes âgées: maison de retraite des Girandières à Orléans.

Atelier « couture »: pour mise à la vente au profit de l'APCLO





A la municipalit  d'Orl ans pour son aide financi re conséquente, son sens des responsabilit s, sa collaboration tant rigoureuse que cordiale,

A la municipalit  de Meung sur Loire pour son aide financi re et son fid le soutien.

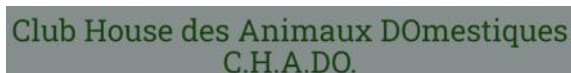
A nos v t rinaires et leurs ASV pour le travail consid rable que repr sente leur engagement aux c t s de l'association, leur disponibilit , leurs explications,

Aux magasins qui nous permettent de mener en leur sein des op rations « Caddies » (Carrefour Market St Marceau, Jardiland, Villa Verde Saran-ex Jardir ve etc.),

A nos d vou s b n voles pour les multiples t ches inh rentes   l'association et nos familles d'accueil,

A la collaboration avec d'autres associations dont essentiellement AACE (Association d'Aide aux Chats Errants) et CHADO (Club House des Animaux Domestiques)

A toutes ces personnes qualifi es de « protecteurs », traits d'union entre les chats errants ou libres et l'association, sans lesquels aucune action ou presque ne pourrait  tre men e.





Petit lexique pour mieux comprendre LE JARGON DE NOTRE ASSOCIATION



Qu'est-ce qu'un Protecteur ?

C'est une personne qui nourrit régulièrement des chats errants, qui fait appel à l'association pour les stériliser et qui devient de fait le trait d'union entre ces chats et l'association. Le nombre de chats entretenus est très variable d'un protecteur à l'autre (d'un à une vingtaine). Le protecteur assure la maintenance de la colonie en relation avec l'association, au niveau des stérilisations et du suivi sanitaire. Le protecteur peut également être la personne qui recueille un chat et le confie ensuite à l'association pour le proposer à l'adoption.

Qu'est-ce qu'un chat libre ?

C'est un chat initialement errant ou jugé comme tel, identifié au nom de l'association, stérilisé et relâché sur le lieu de capture. L'association est légalement le détenteur des chats libres mais pas le propriétaire. Ces chats n'auraient donc pas de propriétaire légal mais, pour toute décision ou tous frais les concernant, c'est le détenteur qui est sollicité, c'est-à-dire l'association... cela s'appelle « jouer sur les mots » ...

Un chat libre dit « canapé » est un chat libre d'emblée apprivoisé ou remis en confiance avec le temps, qui s'est approprié peu à peu la maison de son protecteur ou de ses protecteurs, sans que ce comportement ne se solde par une adoption en bonne et due forme. De fait le chat reste au nom de l'association qui en est le détenteur légal.

Qu'est-ce qu'une famille d'accueil ?

C'est une famille qui héberge à son domicile un chat ou des chatons de l'association. Ce chat ou ces chatons peuvent ensuite intégrer le refuge ou rester chez la famille d'accueil jusqu'à leur adoption. Tous les frais sont pris en charge par l'association. Les familles d'accueil doivent cependant conduire les chats à la clinique vétérinaire pour les prestations ou les soins. Elles doivent également prendre des photos et passer des annonces selon un protocole bien défini. Les familles d'accueil permettent de repousser un peu plus loin les murs du refuge. **L'accueil peut être:**

- ⇒ **« régulier »** si la famille œuvre de façon continue,
- ⇒ **« occasionnel »** si la famille œuvre de façon discontinue lors des coups de « bourre »,
- ⇒ **« temporaire »** si la famille accueille un chat ou des chatons qu'elle a elle-même secouru(s) en extérieur et ce comme alternative à la fourrière,
- ⇒ **« permanent »** si l'accueil est définitif.

La différence peut paraître ténue entre un chat placé en accueil permanent et un chat libre apprivoisé, dit « canapé ». Dans un cas comme dans l'autre, les frais d'entretien sont à la charge de la famille, le suivi sanitaire à charge de l'association. Mais, contrairement au chat libre « Canapé », le chat en accueil permanent a été déplacé au domicile d'un tiers qui n'est pas le protecteur et l'association s'engage à reprendre le chat si la famille d'accueil ne peut ou ne veut plus le garder.

L'accueil permanent permet de sortir de l'ornière des chats qui ne peuvent être ni adoptés, ni relâchés mais leur nombre, en raison du coût financier qu'ils représentent, doit rester très limité.

Qu'entendons-nous par « Refuge » ?

C'est le premier pavillon mis à disposition de l'association par la mairie, situé au 44 Avenue Roger Secretain, occupé par les chats présentés pour adoption. Ces chats ont subi une quarantaine, un dépistage de teigne, de la leucose et du sida, sont vaccinés « typhus-Coryza ». Ce local est accessible au public.

Qu'entendons-nous par « Annexe » ?

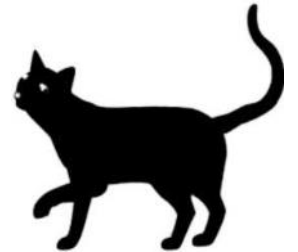
C'est le second pavillon mis à disposition par la mairie, jumelé au premier, situé au 42 Avenue Roger Secretain, occupé à la fois par des chats en quarantaine et des chats libres en convalescence. On y accède exclusivement par la terrasse du refuge. Ce local n'est pas accessible au public.

Les garages du refuge et de l'annexe sont utilisés pour stocker des produits alimentaires, de la litière. Ils sont également utilisés selon les besoins du moment comme infirmerie ou pour héberger des chats en surnombre.


Qu'entendons-nous par « Module » ?

C'est une grande caisse en bois lamifié comportant deux portes grillagées en pignon coulissant verticalement, l'une sur toute la surface du pignon, l'autre sur la moitié en largeur, susceptible de s'adapter à l'ouverture d'une trappe de capture. Un module peut servir à la fois de cage de transport et de convalescence.

**A L'ANNEE
PROCHAINE ...**



Retrouvez nous sur :

 [facebook.com/apclo](https://www.facebook.com/apclo)

 [@apclo45](https://www.instagram.com/apclo45)

 <https://apclo.fr/>